

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 613

Artikel: A l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La première „Journée des Femmes neuchâteloises”

(15 mars 1942)

En décidant d'organiser cette première journée, le Centre de Liaison des sociétés féminines neuchâteloises allait au-devant de l'inconnu : « Fallait-il, se demandait la présidente Mme Michaud, compter sur 50 ou 500 participantes ? ou serait-ce entre ces deux chiffres ? » La réponse à cette question fut magnifique ; on peut évaluer à 800 le nombre des personnes venues de tous les districts, même des vallées les plus reculées. C'est dire que cette rencontre répondait à un besoin, et que le sentiment de leur solidarité s'éveille au cœur des femmes.

Dans la grande Salle des Conférences, décorée de fleurs et de drapeaux, la journée s'ouvrit par un culte que présida M^e Strelé. Sa prédication s'inspira de la parole de St-Paul aux Corinthiens : « Faites toutes ces choses pour la gloire de Dieu », paroles bien appropriées aux circonstances ; elle fut empreinte d'une belle sérénité et d'une énergie contenue, si bien que la consécration réussit à cette jeune théologienne par les lois et règlements ecclésiastiques lui fut, en fait, conférée ce jour-là.

Nous ne pouvons, faute de place, rendre compte en détail des trois conférences qui suivirent. Celle de M. Lalive d'Epinal, secrétaire général de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, est connue des lecteurs du *Mouvement* par l'article qu'il a consacré M^e Gourd après l'avoir entendue à Genève. Nous nous bornerons donc à dire que la documentation riche et précise de M. Lalive sur notre ravitaillage, sur les efforts déjà faits et qu'il faut encore intensifier, aura certainement sa répercussion pratique sur la « guerre des champs » dans notre canton.

Dans le même domaine, M^e C. Clerc parla du service d'aide à la campagne qu'elle a organisé avec succès, et qu'elle se propose de compléter par un service de raccordages. La présence des intéressées, ou du moins de personnes venues de tous les villages, facilitera grandement la mise en train de cette entreprise. Un très beau film tourné dans la campagne bernoise montre le travail accompli par une jeune citadine au cours de semaines laborieuses, mais réconfortantes, passées dans une famille de paysans.

A M. Mottu, représentant de la section « Armée et Foyer » de l'adjudication de l'armée, incomba la tâche de parler de « la responsabilité actuelle de la femme ». Il commença par préciser avec tact que cette responsabilité lui paraît la même que celle des hommes. Elle est d'ordre matériel (produire, — ne rien gaspiller) et morale : ne pas répandre de faux bruits, et, plutôt que de juger d'autres peuples, ouvrir les yeux sur nos propres défaillances. Créer des cadres sains en ex-

erçant sur nous-mêmes une stricte discipline est la condition nécessaire au maintien de notre liberté, car aucune démocratie saine ne peut vivre sans armature morale.

Depuis 30 mois, l'Office de guerre pour l'alimentation et l'adjudication de l'armée s'efforcent d'établir un contact personnel et vivant entre eux et les associations féminines. Il faut convenir qu'ils ont découvert en MM. Lalive et Mottu les hommes de la situation ; la confiance éveillée par eux a trouvé d'emblée son expression dans l'adresse de reconnaissance votée par l'Assemblée pour être remise aux autorités qu'ils représentent.

Pendant ces heures que personne ne trouva longues, l'attention des auditrices ne se relâcha pas un instant : qu'aurait pensé bon nombre d'entre elles si on leur avait dit qu'elles avaient passé toute la journée à « faire de la politique » ?

Le tout jeune Centre de Liaison neuchâtelois a justifié à nouveau son existence : aucune société à elle seule n'est attiré par elle, affluence « une et diverse » ; aucune n'est, j'imagine, possédée les ressources nécessaires ; tandis que, dans cet heureux ensemble, surgissent toutes les forces et tous les talents voulus : il y eut les personnes préposées à la réception et à l'organisation, et ici il faut citer en première ligne l'aimable présidente, M^e Michaud, qui, après s'être dépensée sans compter en préparatifs minutieux, sut encore créer l'atmosphère chaude et cordiale où toutes se sentirent à l'aise. D'autres pourvurent au ravitaillement, (une fois les 800 estomacs sustentés, on remporta des corbeilles de tailles, et, au Restaurant neuchâtelois, M^e Tribollet et sa cohorte se surpassèrent) ; il y eut des artistes pour peindre les affiches (M^e Lardy), pour décorer la salle et pour accompagner les chants (M^e Houariet) ; il y eut dans la coulisse toutes celles qui se livrèrent à mille tâches indispensables. Chacune a fait sa part avec joie et ne demande qu'à recommencer ; et nous avons entendu dire que les invitées n'ont pas d'autre idée que de revenir l'an prochain, si...

E. P.

Notre championne suisse de ski

Vreni Fuchs (Bâle et Davos), qui vient de remporter ce titre aux concours de Grindelwald, a exprimé de façon très nette à notre confrère suisse-allemand, le *Schw. Frauenblatt* son opinion sur les exigences de l'entraînement auxquelles doit se soumettre tout concurrent, quel que soit son sexe :

« Pour réussir, écrit-elle, nous ne dépendons pas seulement de nos capacités techniques, mais encore de deux facteurs importants : tactique et discipline.

Par tactique, j'entends qu'il nous faut savoir exactement comment ménager ou dépenser nos forces, quand il est possible de les réservoir, ou au contraire de « lâcher tout ». ... Le ski, comme les autres sports d'ailleurs, a donc aussi une valeur éducative. Et l'autodiscipline et le contrôle de soi-même sont de première importance : savoir mener à chef ce que l'on a commencé, ne pas se laisser décourager par les difficultés, ne pas tenir compte du temps, de la température, de la qualité de la neige. Aller jusqu'au bout de son effort et savoir perdre honnêtement. C'est ainsi que se manifeste la véritable force... »

Le Consommateur
soucieux de ses intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

aucun contact avec le monde extérieur, se montrer toujours douce, obéissante, et même effarouchée comme symbole de sa soumission absolue. L'intimité conjugale était réglée par une étiquette sévère et par des prescriptions immuables.

A l'intérieur de la maison, cependant, la femme finissait par exercer un certain pouvoir, et gouvernait, souvent avec un despotisme cruel, les femmes qui lui étaient soumises. Puis, il faut le dire, ces prescriptions, devenues avec le temps des lois inviolables, s'appliquaient surtout, vers le commencement de notre ère, aux femmes des familles de l'aristocratie et de la bourgeoisie. La femme du peuple en souffrait beaucoup moins, et surtout la paysanne, pour laquelle subsistait une vie plus près de la nature. Voici, comme preuve à l'appui un autre fragment du « Che-king » :

Au printemps quand les jours tiédisent
Voici que chante le loriot,
Les filles tenant leur corbeille,
vont le long des sentiers,
prendre aux mûriers la feuille tendre.
Au printemps quand les jours s'allongent
on va cueillir l'armoise en bande ;
le cœur des filles est dans l'angoisse :
le temps vient pour elles d'aller avec le jeune

[seigneur].

Si nous cheminons maintenant à travers les villes, en nous rapprochant de notre ère, ce n'est pas sans étonnement que nous constatons que, durant ces périodes plus récentes, rien ne se soit modifié dans la condition de la femme. Malgré tous les changements survenus

dans la politique, la religion ou la philosophie en Chine, sa situation reste la même, toujours soumise aux prescriptions cruelles, qu'il s'agisse du 1^{er}, du X^{me} ou du XV^{me} siècle. Même à l'époque des Ming, soit du XIV^{me} au XVII^{me} siècle de notre ère, cette situation a empiré : sous l'influence des doctrines confucéennes alors en honneur, la femme est considérée comme un être tout à fait imparfait. Confucius n'avait-il pas dit qu'elle devait être soumise à l'homme ? et cette maxime irréfutable trouve son application constante. La femme doit obéir toute sa vie durant, d'abord à son père, puis à son mari, puis, à la mort de celui-ci, à son fils ainé. Une impératrice chinoise a rédigé au XV^{me} siècle des instructions fixant les devoirs des femmes, qui doivent vivre retirées et tranquilles, occupées à filer la soie et à tisser le chanvre dont seront faits les vêtements, à fabriquer des lieux et à conserver des légumes destinés au culte des ancêtres.

A côté de ces devoirs obligatoires à remplir par les femmes, la vertu suprême exigée d'elles était la chasteté. Une femme restée chaste, ou qui s'était suicidée après la mort de son mari ou de ses parents, jouissait d'une grande vénération, qui pouvait aller jusqu'à l'érection en son honneur de monuments et d'arcs de triomphe, dont la gloire rejoignait sur toute sa famille. Voici encore quelques chansons populaires sur ce sujet :

A l'unisson crient les mouettes
dans la rivière sur les rocs !
La fille pure fait retraite,
compagne assortie du Seigneur !

Petit Courrier de nos lectrices

Sylvie (Genève) à toutes les Genevoises. —

Qu'il me soit permis d'utiliser le Petit Courrier pour souligner l'effort d'une femme qui, après la mort subite de son mari, poursuit seule l'œuvre entreprise à deux, avec une dignité et une énergie remarquables. Mme A. Fradel fut toujours la collaboratrice du directeur du Casino-Théâtre. Ayant deux enfants à élever, elle a vaillamment pris la responsabilité de la maison, secondé, il est vrai, par d'excellents artistes. Ceux-ci voyaient en leur directeur « le meilleur des amis ». Ils se font aujourd'hui un devoir d'adopter le meilleur de leur mère celle qui le remplace.

En dépit des circonstances, le Casino est resté le « théâtre gay » qu'avait voulu son directeur. Nous avons grand besoin de rire un peu pour faire face aux grands et tristes devoirs d'aujourd'hui. Propagande spontanée dont on comprend le sens ! Il me semble qu'en bénéficiant de quelques heures de détente au Casino, nous accomplissons aussi un joli geste de solidarité féminine !

Une lectrice qui désire que justice soit aussi rendue à l'animal (N° 612). — Il y a deux catégories de gens : ceux qui ne peuvent concevoir l'animal que pour son utilité par rapport à l'homme et ceux qui l'aiment pour lui-même. Des goûts et des couleurs, des sentiments encore moins, il ne faut discuter. Mais que cette « Lectrice courageuse » et tous ceux qui sont de son avis se rassurent ; actuellement, pour nourrir son chien ou son chat, il faut prélever sur sa ration personnelle. Si donc, les amis des bêtes, pour qui l'affection d'un petit compagnon fidèle aide souvent à supporter la méchanceté et l'incompréhension de leurs semblables, préfèrent plutôt rationner leur estomac que leurs besoins affectifs, les « utilitaires » n'ont pas à prendre ombrage, leur propre part n'est pas touchée et ne le sera jamais.

Dans un monde où règne le droit du plus fort, ceux qui ne peuvent éliver leur voix pour se défendre sont les éternelles victimes. Mais est-ce

généreux, est-ce équitable, courageuse lectrice, de désirer l'extermination d'innocentes créatures quand ce sont les hommes qui ont fait de cette terre le monstrueux enfer qu'elle est aujourd'hui ?

Une ancienne à la même. — Je n'ai pas été édifiée, permettez-moi de vous le dire, par votre question ! Car lorsque vous déclarez que « les chats et les chiens ne servent pas à grand chose » vous êtes-vous seulement demandé ce que vous feriez dans une maison de campagne infestée de souris, si vous n'aviez pas avec vous une minette pour faire la chasse à toutes ces bestioles qui dévorerait allégrement, non seulement vos provisions de ménage, mais encore des réserves autrement précieuses de blé, de pommes de terre, de semences de tout ordre ? Et, est-ce que, dans cette maison de campagne, vous ne pensez pas que vous seriez bien aise d'avoir la compagnie d'un chien quand vous seriez toute seule le soir, en ces temps de cambriolages fréquents ? ou simplement pour garder un petit jardin où vous auriez péniblement fait pousser des choux et des haricots que des malandins viendranno rafraîchir sous votre nez si tôt la nuit tombée ? Les chats et les chiens sont des bêtes aussi utiles que les poules ou les lapins, Madame ! car il serait pourtant désolant que nous soyons tellement obsédés par l'idée de mangeaille que nous mesurons tout à cette autre la !

Une autre lectrice vaudoise à Jacqueline S. (N° 609). — Voici encore une œuvre admirable créée par deux femmes à Vevey : c'est le Foyer-Refuge, pour enfants au-dessous de 5 ans dont les mères travaillent hors de chez elles ou sont temporairement malades. Il fut fondé (sauf erreur en 1899) par Mme Curchod-Seretan et Mme Fath, alors directrices de la Crèche.

Auparavant, pendant 10 ans, les locaux avaient été occupés par des ouvrières de la fabrique Nestlé et de fabriques de cigarettes, qui y prenaient pension pour 35 fr. par mois, autre œuvre philanthropique, due à l'initiative de Mmes Baer-Monnet et Hahn.

taché aux services de l'O. G. A. de nouvelles collaboratrices ; et enfin c'est à lui que l'on doit la convocation régulière du Comité consultatif des femmes suisses, avec lequel il n'a jamais craint de discuter les problèmes de l'heure en matière d'alimentation.

Nous sommes encore si peu accoutumées que la voix des femmes compte pour quelque chose chez nous que nous tenons tout spécialement à signaler ici les initiatives de M. Käppeli, et à lui manifestez à la fois notre gratitude et nos vœux pour le rétablissement de sa santé. Et nous pensons que le meilleur moyen de lui exprimer cette gratitude est d'appliquer avec intelligence et bon sens les recommandations qu'adresse régulièrement

LAGIER
rue de la confédération, 6
POUR L'ACHAT
D'UN PORTE-PLUME
WATERMAN

Haute ou basse la canillée :
à gauche à droite, cherchons-la !
La fille pure fait retraite :
De jour de nuit, demandons-la !
Demandons-la !... Requête vaincra !...
de jour de nuit, nous y pensons !...
Ah ! quelle peine !... Ah quelle peine !...
De-ci, de-là, nous nous tournons !...

Haute ou basse la canillée :
à gauche, à droite, prenons-la !...
La fille pure fait retraite :
guitares, luths, accueillez-la !
Haute ou basse la canillée :
à gauche, à droite, cueillons-la !
La fille pure fait retraite :
cloches et tambours, fetez-la !

* * *

« La moitié des filles de Fou-kien ne sont pas libres de vivre

Quand elle grandissant, on attend leur mort qui leur donnera la gloire.

Une jeune fille doit accompagner son fiancé dans la terre :

Poison dans un verre et corde sur une poutre !

Elle aime encore à vivre, mais on insiste tant qu'elle meure !

Que peut-elle faire ? Pleurer jusqu'à son dernier soupir.

Les parents, contents de ce fait exemplaire,

Demandent un diplôme d'honneur à l'empereur

pour le montrer à leurs voisins.

Un haut monument est construit à la porte,

où l'on entend chaque nuit le fantôme solliciter

qu'on lui rende la vie.

(Poème populaire du XVe siècle)

Et ceci continue sous les dernières dynasties, au XVII^{me}, au XVIII^{me} et au XIX^{me} siècle. Ignorante comme la grande majorité de ses sœurs, instruite seulement lorsque la situation de ses parents le permet, la femme chinoise reste enfermée au gynécée, sacrifiant à l'intérêt familial toute personnalité, toute vie propre. Victime des traditions confucéennes, qui ont étouffé tout esprit d'initiative chez elle, tout épaulement de ses capacités, elle mérite le jugement porté en 1875 encore par l'auteur d'un ouvrage sur la femme chinoise : « Il est impossible de prévoir l'époque où le sort de la femme en Chine sera amélioré, car ceci ne pourra ressortir que d'une transformation sociale école sous l'influence des idées européennes... »

C'était là une prophétie, que les événements survenus depuis 1911 ont justifiée. L'attitude traditionnelle de soumission et de crainte qui avait caractérisé l'âme féminine en Chine pendant près de trois mille ans a soudainement disparu au début du XX^{me} siècle, et il est superflu de revenir dans ce journal, où il en a été si fréquemment parlé, sur l'admirable élan d'émancipation de la femme chinoise et sur ses résultats. Mais quelle que soit la place qu'elle occupe maintenant, elle reste attachée aux traditions qui font d'elle la mère de l'humanité, car elle sait que les bras des femmes qui berceront un enfant aideront un jour à conduire le monde.

Dr. M. STIASSNY.

ment l'Office de guerre pour l'alimentation à la population féminine, et dont la presse — la presse féminine notamment — s'est déjà fait si souvent l'écho.

Dernières nouvelles et publications de l'O. G. A.

Parmi les derniers envois qui nous sont parvenus, — et qu'il nous est impossible de citer ou de commenter dès leur réception, vu le peu de place dont nous disposons — mentionnons le dépliant édité au mois de mars sur le rationnement de la viande et illustré d'amusante façon ; puis une petite brochure à couverture beige, *Les bases d'une alimentation rationnelle*, due pour sa partie scientifique clairement vulgarisée à la plume du Dr. Fleisch, professeur à l'Université de Lausanne, et qui contient toute une série de menus avec indication des prix de revient. (Librairie Payot, prix: 0.50 ct.). Citons aussi la traduction en français d'un article de Mme Bossert sur les meilleurs moyens de cuire les légumes de façon à diminuer le moins possible la partie de vitamines qu'ils apportent à notre alimentation ; une série de conseils pratiques pour mettre les œufs en conserve en prévision des temps difficiles ; des résumés de conférences sur des questions alimentaires et économiques, etc., etc. On trouvera ces publications auprès des Commissions d'économie ménagère ou des Cartels de Sociétés féminines de nos cantons romands.



Les Expositions

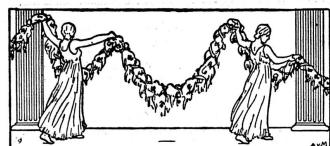
Nanette Genoud à l'Athénée, Genève
(28 mars — 25 avril 1942)

Lorsqu'on connaît déjà des œuvres de cette artiste, se rendre à une exposition de ses toiles et dessins est un plaisir de qualité. Le *Mouvement* a moins parlé de Nanette Genoud à l'occasion d'expositions à Neuchâtel, à Lausanne, et plus récemment — il n'y a qu'une année — quand on put admirer son portrait à Genève, (Athénée) certainement l'un des meilleurs de ceux de la série des peintres peints par eux-mêmes.

C'est la première fois qu'en cette ville une salle entière accueille les tableaux de Mme Genoud. Le vernissage brillant l'a vue très entourée d'artistes et d'amateurs qui s'attardaient devant ses huiles et dessins.

Quelle variété dans ce bel ensemble ! Des portraits : ces exquis enfants, Fanchon et Fanchette par exemple, des scènes de plein air à Rome : *Parc romain, Bambinaria*, avec la lumière si chaude et si douce de là-bas, des paysages, des moissons. Partout on est frappé, charmé par ces qualités essentielles de Nanette Genoud, qui relève, dans une présentation de l'artiste, M. Pierre Courtiion : la densité, l'atmosphère, la couleur, le départ de la réalité qui n'implique nullement le réalisme. Comme on comprend que celle qui sent et exprime ainsi, en grande artiste, soit descendante d'une lignée d'artistes et qu'elle soit originaire du Midi ! On attend encore beaucoup d'elle, on espère déjà, qui sait, une future exposition — souvenir vivant de la Grèce, qui tout vit intensément chez Nanette Genoud, tout vibre et chante, l'épithète « Froid » doit lui faire horreur. Après les femmes peintres célèbres mentionnées par M. Courtiion, elle tient bien son rang.

PENNELL.



A travers les Sociétés

Le Centre de Liaison des Sociétés féminines genevoises...

...a tenu son Assemblée générale le 16 mars au local de l'Union des Femmes sous la présidence de Mme Ch. Gautier. Presque toutes les Sociétés s'étaient fait représenter, marquant de la sorte un intérêt grandissant pour la coordination et la mise en commun de nombreuses activités féminines à Genève.

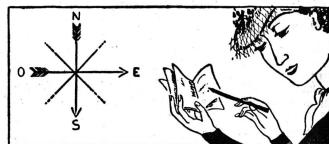
Après le rapport de la présidente, la parole a été donnée aux présidentes des Commissions du Centre : Mme de Rham, qui a mis l'auditoire au courant de l'activité du Service Auxiliaire Féminin (appelé Service civil dans d'autres cantons) en réponse au demandes diverses qui lui sont adressées : aide à la campagne, collecte de lunettes pour la Croix-Rouge internationale, collecte de lingé pour nos soldats ; et qui a également rendu compte des réunions du Service civil tenues à Zurich, dont notre journal a parlé dans son dernier numéro. Puis Mme Nobs, qui a déposé entre les mains de Mme Chenevier la présidence de la Commission d'Economie ménagère, a vivement intéressé l'auditoire en exposant le fonctionnement durant plusieurs mois du four de séchage électrique, qui a rendu de si grands services à la population que les autorités municipales s'apprêtent à suivre cette année

l'exemple donné par les femmes ! Enfin Mme Bernard Naef a rendu compte de l'activité de la Commission d'aide aux mères, dont la tâche est de répartir au mieux la part allouée à Genève de la collecte du 1^{er} août 1939, et qui, en deux ans, a pu rendre de grands services à de nombreuses femmes dans la détresse.

Il a encore fallu trouver, dans cet ordre du jour si nourri, une petite place pour mettre rapidement les déléguées au courant de la consultation par le Conseil d'Etat du Comité du Centre sur l'opportunité d'abroger la loi sur les succursales des grands magasins, ce qu'a fait Mme Gourd en fournissant quelques explications indispensables au bout de donner lecture de la réponse du Comité. Enfin l'on entendit avec beaucoup d'intérêt des détails très vivants fournis par Mme Ch. Chenevier sur l'activité de la Société *Le Rayon*, et une charmante causerie de Mme Ardin sur l'histoire et le but de la Section de Genève du Club suisse des Femmes alpinistes. E. Go.

Commission législative de l'Alliance N. F. S.

Lors de sa dernière séance, tenue à Berne sous la présidence de Mme A. Quinché, avocate (Lausanne), cette Commission s'est surtout occupée de la question des allocations familiales et des problèmes qui lui sont connexes.



Garnet de la Quinzaine

Jeudi 9 avril:

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20, h. 30 : Séance mensuelle publique et gratuite : *Mes expériences de femme pasteur*, par Mme Marcelle Bard, pasteur de l'Eglise Nationale.

Samedi 11 et Dimanche 12 avril:

LUCERNE : Cours de week-end de la Branche suisse de la Ligue internationale de Femmes pour la paix et la liberté. Sujet : *Les bases d'un nouvel ordre de paix*. Hôtel Krone, 20 h. : Assemblée, exposés divers et discussion. 20 h. : Assemblée publique : *Bertha de Sutner et son œuvre*, conférence par Mme C. Ragaz.

Lundi 13 avril:

GENÈVE : Cours d'Hygiène mentale (voir ci-dessus) Université, salle 49, à 17 h. : Allocution de M. le Conseiller d'Etat A. Lachenal, président du Département de l'Instruction publique ; *Aperçu historique sur l'assistance aux enfants difficiles et arrêtés à Genève, et les principaux problèmes qu'elle pose* : M. le Dr. F. Naville, professeur à la Faculté de médecine. — 18 h. : *Les étapes du diagnostic psychologique chez les enfants difficiles*, par M. A. Rey, chargé de cours à l'Institut des sciences de l'éducation.

Id. : Soroptimist-Club, Hôtel Victoria, 19 h. 30 : Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités.

Mardi 14 avril:

GENÈVE : Cours d'Hygiène mentale, Université, salle 49, à 17 h. : *Psychanalyse et suggestion*, par le Dr. H. Flournoy, chargé de cours à la Faculté de médecine. — 18 h. : *Education fonctionnelle et hygiène mentale*, par le prof. Pierre Bovet, directeur de l'Institut des Sciences de l'éducation.

Mercredi 15 avril:

GENÈVE : Cours d'Hygiène mentale, Université, salle 49, à 17 h. : *Chimiothérapie, ophtalmothérapie et psychothérapie des enfants et adolescents difficiles*, par le Dr. Brantmay, médecin du Service d'observation des écoles. — 18 h. : *La pédagogie des enfants difficiles*, par M. Ed. Larivière, directeur du Service d'observation.

Jeudi 16 avril:

GENÈVE : Cours d'Hygiène mentale, Université, salle 48, à 17 h. : *Les écoles en plein air du point de vue de l'hygiène mentale*, par le Dr. Rilliet, médecin-chef du Service médical des écoles. — 18 h. : *Jeu et hygiène mentale*, par M. Piaget, directeur de l'Institut des sciences de l'éducation.

Vendredi 17 avril:

MONTRÉAL : Cours de l'Institut suisse de cours administratifs : *L'aide à la famille et aux vieillards* (voir ci-dessus). Hôtel Excelsior et Bon-Port : 8 h. : *Le problème de la natalité*, par M. Bruschweiler, directeur du Bureau fédéral de statistique (Berne). — 9 h. 15 : *La femme en présence du problème familial*, par Mme A. de Montet (Vevey). — 10 h. 15 : *Les bases juridiques, économiques et sociales de l'action en faveur de la famille et des vieillards*, par M. Marmier, juge cantonal (Fribourg). — 11 h. 15 : *Le salaire familial et l'aide aux familles des non-salariés*, par M. Escher, Conseiller National (Brigue). — 15 h. : *L'aide à la famille et aux vieillards par les œuvres privées ou par les pouvoirs publics* ? par M. M. Veillard, juge (Lausanne). — 16 h. : *L'aide à la famille et aux vieillards, par l'assurance ou par l'assistance* ? par M. Quantenod, Conseiller d'Etat (Fribourg). — 17 h. : Discussion.

Samedi 18 avril:

MONTRÉAL : Cours de l'Institut suisse de cours administratifs, Hôtel Excelsior et Bon-Port : 8 h. : *L'intervention de la Confédération en*

Cours et conférences de ce printemps

I. Hygiène mentale de l'enfance

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le Cours qui sera donné à Genève sur ce sujet, du 13 au 17 avril, par des professeurs et des éducateurs de premier plan. Conférences gratuites accessibles au public, exposés suivis de discussions, démonstrations par des spécialistes, visites d'institutions : tout ce programme est remarquablement compris pour présenter un intérêt soutenu et offrir un enrichissement précieux à tous les participants.

Relevons que plusieurs femmes dirigeront ces visites à des œuvres que, ou bien elles ont créées, ou dont elles s'occupent avec une sollicitude particulière : citons notamment, Mme Blanche Richard, juge pédagogue assesseur à la Chambre pénale de l'enfance, qui fera avec Mme Emma Pittard les honneurs de la Maison d'observation médico-pédagogique des Charmilles, le mercredi 15 avril, à 9 heures ; Mme Alice Desceudres, professeur à l'Institut des Sciences de l'éducation, qui donnera des leçons d'enseignement dit spécial (enseignement aux arrêtés) le vendredi matin 17 avril, à l'Ecole de la rue de Neuchâtel ; et Mme F. Panchaud, du Service orthophonique des écoles, qui fera le même jour, de 14 à 16 heures, une démonstration d'exercices d'orthophonie à l'Institut des Sciences de l'éducation (Palais Wilson).

La place nous manquant pour en dire davantage, nous indiquons ci-dessous au *Carnet de la Quinzaine* les conférences gratuites d'orientation générale, pour lesquelles on retirera une carte d'entrée au Service d'observation, 11, rue Calvin. Pour suivre les autres séances et participer aux visites, s'inscrire à la même adresse contre une contribution de 10 francs.

II. L'aide à la famille et aux vieillards

L'Institut suisse des Cours administratifs (St-

Gall), qui a déjà à son actif l'organisation d'un grand nombre de cours sur des sujets divers, tant en Suisse allemande que dans le Tessin, a choisi Montreux comme siège de ses cours de langue française, et a décidé de consacrer celui qui aura lieu les 17 et 18 avril prochain à la question si actuelle de l'aide à la famille et aux vieillards.

Nous regrettons que l'ampleur du programme nous empêche de le publier in-extenso comme nous l'aurions souhaité, car il sera traité là de nombreux problèmes dont on se préoccupe à juste titre dans nos groupements féminins, tels que l'assurance-vieillesse et survivants, le salaire familial, les allocations familiales, le rôle et les responsabilités des pouvoirs publics (Confédération, cantons communes) et les possibilités d'action des organisations privées, tant patronales qu'ouvrières. On trouvera ci-dessous au *Carnet de la Quinzaine* la liste de ces conférences, sur lesquelles une discussion sera ouverte à la fin de chacune des deux journées.

Relevons que, pour la première fois, la liste des orateurs comprend deux noms féminins : ceux de Mme A. de Montet (Vevey), qui parlera de *La femme en présence du problème familial*, et celui de Mme A. Leuch (Lausanne) qui traitera de la solution de ce problème de l'aide à la famille et aux vieillards du point de vue féminin ; et ajoutons que la circulaire de convocation contient un appel tout spécialement pressant aux membres de nos organisations féminines à participer à ces séances, en insistant sur l'importance de la contribution féminine à la solution de ces problèmes. Aussi espérons-nous que nombreuses seront celles qui se rendront à Montreux pour ces deux journées. Renseignements et inscriptions à l'Institut de Cours administratifs, 20, Nothernstrasse, St-Gall. (Le prix de l'inscription a été abaissé à 10 fr. pour les Sociétés féminines).

de-Fonds). — 16 h. 40 : *Même sujet envisagé du point de vue féminin*, par Mme A. Leuch, chef du poste de Lausanne des Oeuvres sociales de l'armée (Lausanne). — 17 h. 10 : Discussion et clôture.

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été : 14 avril - 2 juillet 1942

Culture féminine générale

Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines. Des auditrices sont admises à tous les cours.

Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc., au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin).

Progr. (50 ct.) et renseignements : Route Malagnou, 3



ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ TÉLÉPHONE

MAGNENAT
28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

Epuration à vapeur „Au Cygne du Nord“

Maison fondée en 1860

Albert Schutzié 2, rue John-Grasset

Usine à vapeur Plainpalais Tél. 4.31.33

Désinfection de locaux après maladie, décès ou toute autre cause d'infection, par les gaz de Formol ou l'Anhydride sulfureux SO₂. Raoul Pictet : LAVAGE DE COUVERTURES ET TOUTES ESPÈCES DE LAUNAGE. DESTRUCTION de punaises par de puissants procédés chimiques.

La Maison de la Laine
et de tous les tricots

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste)

Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

R. CRISTIN
COMESTIBLES
VOLAILLES
CONSERVES
VINS
LIQUEURS
CHAMPAGNES

2, route de Chêne - GENÈVE - Tél. 4.26.79



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS



Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité